

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2021

La préparation budgétaire pour l'année 2021 se terminera officiellement avec l'adoption des prévisions budgétaires le 25 novembre. Les élus et l'équipe de direction ont réalisé un travail important afin d'assurer aux municipalités, entreprises, organismes et à la population des services de qualité.

Rappelons que la MRC planifie l'aménagement du territoire, favorise la mise en commun des services municipaux, soutient la prise de décisions qui concernent plusieurs municipalités, supporte le développement social et économique du territoire et contribue au sentiment d'appartenance régional.

Les municipalités locales se retrouvent avec de plus en plus de responsabilités et les besoins exprimés par la population au niveau des services grandissent également. Des ententes entre les municipalités deviennent intéressantes, voire nécessaires, afin d'assumer ces services. À cet effet, la MRC peut être un acteur intéressant pour agir comme facilitateur ou partie prenante de ces ententes. Au total, c'est 28 employés à temps plein et 6 employés à temps partiel qui s'affairent pour offrir les services aux municipalités.

Le monde municipal évolue rapidement et les MRC n'échappent pas à ces changements. C'est pourquoi il est difficile de faire des comparables d'une année à l'autre pour le budget et les quotes-parts que la MRC facture aux municipalités puisque ces dernières sont établies en fonction des services offerts, qui sont différents d'une municipalité à l'autre et d'une année à l'autre également.

La convention collective actuelle des employés s'est terminée le 31 décembre 2019. Les négociations sont en cours en vue de son renouvellement prochainement.

Le budget total de la MRC de La Mitis pour 2021 s'élève à 14 286 451 \$.

Voici les grandes lignes des prévisions budgétaires pour la prochaine année :

Tout d'abord, débutons par une excellente nouvelle au niveau du développement. Le nouveau pacte fiscal qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 2020 apporte de nouvelles sommes pour permettre à la MRC de prendre vraiment en

charge le développement et la vitalité de l'ensemble de son territoire. Il s'agit du Fonds régions et ruralité s'échelonnant sur 5 ans. Voici les grandes lignes de l'information que nous avons obtenue et dont nous attendons les confirmations de la part du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Ce fonds se décline en quatre volets.

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

En continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (2016-2020), ce volet vise à soutenir des projets dont les retombées dépassent le territoire d'une MRC. Il vient appuyer la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, découlant de la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3). L'enveloppe annuelle est de 5 M\$. Ce fonds est géré par le Collectif régional de développement pour le Bas-Saint-Laurent.

Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

En continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020), ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional. Pour 2020-2021, l'enveloppe est de 1 570 000 \$ et passera à 1 620 000 \$ pour les années suivantes.

Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC

Ce volet vise à encourager la mise en œuvre de projets majeurs à l'échelle supralocale, à partir d'un créneau d'intervention déterminé par la MRC. Il est doté d'une enveloppe de 216 000 \$ par année.

Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

Ce volet comprend deux axes. Le premier vise à soutenir davantage les territoires faisant face à des défis particuliers de vitalisation. Une enveloppe de 1 023 994 \$ y est consacrée annuellement. Le deuxième axe concerne la coopération intermunicipale. Il permet de soutenir les municipalités locales afin qu'elles puissent offrir à leurs citoyens des services de qualité à moindre coût. Pour 2020-2021, 2,5 M\$ y seront consacrés à l'échelle provinciale tandis que 15 M\$ sont prévus annuellement à compter de 2021-2022.

Évaluation foncière

De façon générale, les coûts reliés aux services d'évaluation diminueront de 138 000 \$. Cependant, il se peut que ces coûts changent en fonction des travaux réellement réalisés pour chacune des municipalités.

	2020	2021	Écart
Budget	648 481 \$	510 331 \$	(138 150 \$)
Quote-part	648 481 \$	510 331 \$	(138 150 \$)

Législation

Le nouveau règlement sur le traitement des élus adopté en 2019 a haussé la dépense globale pour cette section en 2020 d'environ 67 128 \$.

Le coût réel dépendra du nombre de présences des élus sur les différents comités puisque pour la majorité de ces comités, ils sont rémunérés en fonction de leur présence.

	2020	2021	Écart
Budget	268 394 \$	266 830 \$	(1 564 \$)
Quote-part	201 394 \$	236 830 \$	35 434 \$

Une affectation de 67 000 \$ en 2020 a été puisée à même les revenus en provenance des redevances territoriales des projets éoliens de la Régie intermunicipale de l'éolien du Bas-Saint-Laurent afin de diminuer l'augmentation de ces dépenses. Pour 2021, un montant de 30 000 \$ en provenance du même fonds sera utilisé pour atténuer la quote-part en législation.

Administration et informatique

La quote-part totale en administration et informatique diminuera de 41 250 \$ en 2021, et ce, malgré une affectation de surplus en 2020 de 45 000 \$. Voici les principaux éléments relatifs à cette diminution :

Un revenu supplémentaire de 70 000 \$ qui était prévu dans le dernier pacte fiscal en provenance des redevances sur les ressources naturelles sera versé à la MRC.

Des dépenses en moins de 36 000 \$ au niveau du loyer aux Ateliers Plein Soleil et de certaines immobilisations.

Le déménagement dans les nouveaux locaux au centre-ville de Mont-Joli se fera en janvier et février 2021. Des coûts en assurances, électricité, taxes et autres au niveau du bâtiment actuel sont prévus au cas où ce dernier n'est pas vendu.

La téléphonie IP, qui a été implantée depuis 2015 et dont aujourd’hui l’ensemble des municipalités bénéficient, nous permet d’économiser plus de 80 000 \$ annuellement.

	2020	2021	Écart
Budget	1 308 951 \$	1 347 742 \$	38 791 \$
Quote-part	229 404 \$	188 152 \$	(41 251 \$)

Aménagement du territoire

La quote-part totale en aménagement diminuera en 2021 de 24 907 \$. Voici les principaux éléments relatifs à ce service :

La dépense reliée à la direction de ce service sera assumée à 100 % par le FRR en 2021.

Également, il y aura une affectation du FRR et du PRMHH de 147 000 \$ pour le soutien en aménagement de territoire.

Trois grands chantiers débuteront en 2021 au niveau de la MRC en aménagement, soit la révision de son schéma d’aménagement et de développement, la confection de son plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) dont une enveloppe de 83 000 \$ a été octroyée à la MRC et le Programme de soutien à l’intégration de l’adaptation aux changements climatiques à la planification municipale (PIACC) qui, quant à lui, vient avec une subvention de 132 000 \$.

	2020	2021	Écart
Budget	527 882 \$	628 264 \$	100 382 \$
Quote-part	196 615 \$	171 709 \$	(24 907 \$)

Transport adapté et collectif (TAC)

Il y aura la continuité des 3 services de transport offerts à la population soit le transport collectif intra, le transport collectif inter MRC avec Rimouski-Neigette ainsi que le transport adapté. Le nombre d’usagers et le nombre de déplacements en transport collectif, tant au niveau inter qu’intra a diminué en raison de la COVID-19.

Un projet de déménagement dans les locaux de l’Aéroport régional de Mont-Joli est prévu pour l’année 2021. Ce dernier veut se positionner comme un terminal régional et une centrale de transport de l’est du Québec. Pour ce faire, la collaboration des acteurs du transport est

primordiale et c'est dans cette optique que le déménagement du TAC est envisagé.

La quote-part totale pour les trois services de transport augmentera de 217 001 \$ en 2021. L'appel d'offres, qui est présentement en cours et dont les résultats seront connus le 2 décembre, nous porte à croire que les tarifs horaires passeront de 65 \$ à environ 80 \$.

Annuellement, c'est plus de 60 000 déplacements qui sont réalisés pour les trois services.

Transport intra

	2020	2021	Écart
Budget	424 833 \$	556 130 \$	131 297 \$
Quote-part	32 486 \$	164 295 \$	131 809 \$

Transport inter

	2020	2021	Écart
Budget	248 178 \$	277 127 \$	28 949 \$
Quote-part	30 453 \$	31 685 \$	1 232 \$

Transport adapté

	2020	2021	Écart
Budget	1 040 446 \$	1 262 977 \$	222 531 \$
Quote-part	184 861 \$	268 821 \$	83 960 \$

Gestion des matières résiduelles

La quote-part totale pour l'ensemble des activités au niveau de la gestion des matières résiduelles augmentera de 286 142 \$ en 2021. Voici les principaux éléments relatifs à cette augmentation.

Les tarifs pour le traitement et l'enfouissement des matières augmenteront, passant de 89 \$ à 91 \$ la tonne.

Les coûts associés au traitement des matières organiques augmenteront de 2 \$ par habitant en 2021. Rappelons que la tarification est passée d'un coût à la tonne à un coût par habitant depuis 2020 ce qui a fait augmenter la quote-part de façon considérable.

Également, les nouveaux contrats de transport accordés en 2020 viennent augmenter les coûts pour le traitement des matières résiduelles en 2021.

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2016-2020 est en vigueur. Les activités liées à ce PGMR continueront en 2021. Un budget de 36 500 \$ y est d'ailleurs attribué.

Un autre grand chantier se réalisera en 2021, soit la révision du plan de gestion des matières résiduelles. Pour la première fois, la réalisation de ce plan se fera conjointement avec la MRC de La Matapédia.

	2020	2021	Écart
Budget	2 311 935 \$	1 985 289 \$	(341 398 \$)
Quote-part	1 473 563 \$	1 627 115 \$	153 552 \$

Plus que jamais, il sera important de détourner le maximum de matières de l'enfouissement, car pour chaque tonne non enfouie, c'est 119 \$ qu'une municipalité économise.

Multiplateforme de traitement des matières résiduelles

Parlant de grand chantier, le développement du projet de multiplateforme de traitement des matières résiduelles est en cours présentement et se concrétisera sur le territoire de la municipalité de Saint-Moïse dans la MRC de La Matapédia. Il s'agit d'un endroit où nous pourrons à la fois recevoir les déchets ultimes (bac vert) dans un lieu d'enfouissement technique, les matières organiques (bac brun) avec une plateforme de compostage et les matériaux secs dans un écocentre. À terme, ce projet devra permettre des économies de 500 000 \$ annuellement en plus de diminuer les gaz à effet de serre.

L'étude d'impact sur l'environnement est présentement en cours et se terminera en 2021. La construction des installations devrait se faire en 2022 et 2023. Nous tenterons de devancer la construction de la plateforme de compostage afin de pouvoir réaliser des économies plus rapidement pour le traitement des matières organiques.

Écocentre

La quote-part de l'écocentre, pour sa part, augmentera de 132 589 \$ en 2021, passant de 225 585 à 358 174 \$.

L'augmentation des coûts à l'enfouissement a un impact direct sur le budget de l'écocentre. De plus, des dépenses majeures imprévues en 2020, de même qu'un nouveau contrat de transport, ont fait en sorte de créer un déficit de 70 000 \$ qu'il faut renflouer en 2021.

Près de 4 500 tonnes de matières sont traitées annuellement à l'écocentre, dont 75 % sont détournées de l'enfouissement.

	2020	2021	Écart
Budget	607 585 \$	737 174 \$	129 589 \$
Quote-part	225 585 \$	358 174 \$	132 589 \$

Sécurité incendie et sécurité civile

La quote-part totale pour l'ensemble des activités au niveau de la sécurité incendie diminuera de 251 780 \$ en 2021 et en sécurité civile de 37 464 \$.

L'orientation de l'étude d'optimisation présentement en cours et qui sera déposée bientôt propose un regroupement des services en incendie qui pourrait prendre plusieurs formes dont la mise en place d'une régie intermunicipale. Les premières informations du rapport mentionnent que des économies d'environ 250 000 \$ annuellement sont à prévoir en plus de simplifier la gestion et d'augmenter l'efficacité des services. Des décisions finales à cet effet sont attendues au cours de l'année 2021.

C'est donc une décentralisation des services vers les municipalités locales qui se fera à compter de 2021. Une ressource à temps plein à la MRC sera maintenue afin d'assurer une transition des activités.

	2020	2021	Écart
Budget	372 438 \$	169 712 \$	(202 726 \$)
Quote-part	341 985 \$	90 205 \$	(251 780 \$)

Sécurité civile

	2020	2021	Écart
Budget	37 464 \$	0	(37 464 \$)
Quote-part	37 464 \$	0	(37 464 \$)

Cour municipale commune

La quote-part de la cour municipale pour 2021 sera nulle. Depuis janvier 2020, la firme Cain Lamarre agit comme procureur en remplacement de l'entreprise Avocats BLS. La quote-part sera nulle en 2021 tout comme en 2020, essentiellement due à une affectation des surplus.

	2020	2021	Écart
Budget	328 350 \$	348 258 \$	19 908 \$
Quote-part	0	0	0

Services techniques en génie municipal

Le service de génie municipal de la MRC continuera sa progression au cours de l'année 2021. L'enveloppe supplémentaire de 200 millions annoncée dans le dernier pacte fiscal augmentera de façon considérable les chantiers routiers municipaux.

Afin d'assurer un suivi rigoureux des dossiers et un meilleur accompagnement administratif auprès des municipalités, une coordonnatrice a été engagée à l'automne 2020.

	2020	2021	Écart
Budget	409 339 \$	808 077 \$	398 738 \$
Quote-part	48 018 \$	56 729 \$	8 710 \$

Équipements à caractère supralocaux

Le montant passe de 169 793 \$ à 173 188 \$.

	2020	2021	Écart
Budget	173 188 \$	176 653 \$	3 462 \$
Quote-part	173 188 \$	176 653 \$	3 462 \$

Volet développement local et régional de la MRC

L'enveloppe du Fonds régions et ruralité passera à 1 620 000 \$ à compter du 1^{er} avril, pour une augmentation de 50 000 \$.

Une réflexion est présentement en cours concernant les priorités du service de développement qui seront adoptées.

Je vous rappelle que le projet de Loi 28 transférait aux MRC la responsabilité du développement économique local et régional. Désormais, c'est à la MRC qu'incombe la responsabilité du Fonds local de

solidarité (FLS) et du Fonds local d'investissement (FLI). Pour assumer la gestion de ces fonds, la MRC a décidé de maintenir en place Mitis en Affaires. Une nouvelle entente de quatre ans a été conclue en 2017 avec Mitis en Affaires, et ce, jusqu'à la fin de l'année 2021. Un montant de 500 000 \$ lui est attribué pour son fonctionnement en 2021.

Une nouvelle enveloppe budgétaire de 200 000 \$ en provenance du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) a été annoncée il y a deux semaines afin d'ajouter des ressources humaines pour accentuer l'accompagnement des entreprises.

L'instance de concertation régionale, le Collectif régional de développement (CRD), a été mis en place en 2016. Chaque MRC du Bas-Saint-Laurent injecte un montant de 20 998 \$ pour assurer son fonctionnement. De plus, chaque MRC accorde un soutien financier au niveau du travail de rue pour 25 000 \$ ou plus selon les territoires, entente en culture 12 500 \$, économie sociale 1 843 \$, l'attractivité régionale 7 616 \$ et la table de concertation bioalimentaire 9 213 \$.

Trois organismes locaux sont également soutenus au fonctionnement avec le Fonds régions et ruralité :

- Le CLAC de La Mitis : 15 000 \$
- Télévision communautaire de La Mitis : 15 000 \$
- Moisson Mitis : 15 000 \$

Une nouvelle entente de développement culturel 2021-2023 sera signée avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour un montant de 231 450 \$ dont 60 % proviendra du ministère.

Développement éolien

Finalement, l'ensemble des revenus éoliens dépasseront les 5 millions \$ en 2021 dont près de 2 200 000 \$ sera versé directement aux municipalités pour leur développement local. De plus, 150 000 \$ pour le Fonds PM 150 est disponible les municipalités. Aussi, près de 200 000 \$ seront versés dans le Fonds éolien régional pour des projets de développement régionaux.

Marcel Moreau,
Directeur général